

COMPTE-RENDU DES JOURNEES RV ECOGESTION

18-19 JANVIER 2018

Organisées par les académies de Créteil, Paris, Versailles et le CERPEP

Accueillies par la société IBM à Bois Colombes

SUJET: LA FINANCE AU COEUR DES ORGANISATIONS

Points abordés:

- Les évolutions de la finance et du secteur financier avec les nouvelles technologies;
- La prise en compte de ces évolutions par les organisations financières.

JOURNEE DU 18 JANVIER 2018

Introduction:

Josiane GAIN, directrice des Relations universitaires IBM France, Rémi FERRAND, délégué de l'association Pas@line et Pierre VINARD, IG

Mme GAIN explique qu'une compétence spécifique nécessite 2 ans et demi pour l'acquérir et il manque actuellement 10 000 personnes diplômées dans le secteur de l'informatique. C'est un véritable enjeu de formation pour l'avenir de nos jeunes.

L'association Pas@line cherche à promouvoir l'enseignement du numérique dès la maternelle; le code est au programme des classes élémentaires. Projet de création de CAPES et d'agrégation d'informatique.

1ère partie: Conférences sur "Les enjeux du digital dans l'activité financière"

1/ Comment la Banque de France mène-t-elle sa transformation digitale?

Intervention réalisée par Thierry BEDOIN, Directeur de la transformation numérique à la Banque de France (CDO Chief Digital Officer); unique CDO dans une banque centrale au monde. Il coordonne les actions digitales et a une démarche d'innovation sur l'évolution des métiers avec le digital.

Quelques chiffres sur la Banque de France:

- C'est un régulateur, elle émet des règles;
- Elle supervise les banques et assurances;
- Elle fabrique 2,3 mds de billets, essentiellement la plupart des billets de 5 et 10 € pour l'ensemble de la zone euro;
- Elle détient 2 436 tonnes d'or, 3e ex aequo avec l'Italie, derrière Les Etats-Unis et l'Allemagne;
- Elle possède 153 milliards d'€ de réserves brutes de change; ce qui permet de soutenir l'€.

Ces statistiques sont accessibles librement (opendata) sur: webstat.banque-france.fr/

Quelles sont les transformations majeures récentes de l'activité financière ?:

- Arrivée de **nouveaux acteurs**: les Fintech (proposent de services financiers sans actifs), les acteurs de finance participative, les nouveaux entrants comme Orange qui se diversifie;
- Des **regroupements d'acteurs** par acquisitions notamment des rachats de Fintech par les grandes banques pour bénéficier de leurs connaissances;
- Une **évolution réglementaire** avec la DSP2, directive européenne des moyens de paiement;

- Des **services financiers** qui évoluent: Instant paiement (crédit immédiat sur les comptes) à partir de 2019 pour l'UE, paiement mobile, paiement sans contact;
- **Nouvelles techniques dans les services financiers** : Big Data, blockchain (dont bitcoin).

La Banque de France a différentes missions à ce niveau:

⇒ Elle donne son agrément pour les Fintech; sans cet agrément elles ne peuvent intervenir en France
 ⇒ Rôle d'innovation avec l'ouverture d'un laboratoire au sein de la Banque de France en contact avec les universités, les grandes écoles, les start-up sur l'intelligence artificielle, la blockchain, les chatbots (robots qui parlent).

⇒ Nouveau rôle d'éducation budgétaire:

- ✓ Passeport EDUCFI pour les collégiens
- ✓ Portail "mes questions d'argent." et "mes questions d'économie" (www.mesquestionsdargent.fr rubrique enseignant)
- ✓ Possibilité d'échange et d'intervention dans les classes par les succursales en régions de la Banque de France (demande à faire sur le site)
- ✓ Création de Citéco: actuellement site internet (www.citeco.fr) puis inauguration en 2019 dans Paris (17^e arrondissement) de la Cité de l'Economie et de la monnaie avec des visites pédagogiques d'expositions permanentes et temporaires
- ✓ Site "la finance pour tous" (www.lafinancepourtous.com - rubrique enseignant)

2/ La protection des épargnants par l'AMF (Autorité des Marchés Financiers)

Intervention assurée par Florence CORNE, adjointe à la directrice des relations avec les épargnants à l'AMF

L'une des rôles de l'AMF, méconnu, est celui de la surveillance des pratiques dans les banques ou sur les sites bancaires notamment au niveau du conseil, de la communication et de la publicité.

Moyens d'information du grand public:

- site de l'AMF (<http://www.amf-france.org/>) "espace épargnants"
- sur page facebook
- application mobile gratuite "FINQUIZ", quiz sur la culture générale financière
- Semaine pédagogique de l'épargne salariale du 26 au 30 mars 2018 (<http://epargnesalariale-france.fr/>)

Explication des visites mystères dans les banques (voir la suite)

2e partie: Visite d'organisations: IBM, AMF, BNP Paribas, HAYS et Groupe BPCE

Visite de l'AMF accueillie par Yves Graufogel, service des relations avec les épargnants.

1/ Visites mystère et visites contrôle

Les visites mystère servent à se renseigner et à comparer l'évolution de la qualité des conseils financiers. Elles sont exécutées par des prestataires externes dans des villes de taille moyenne.

Les profils (risquophobe: allergique au risque, recherche de sécurité et risquophile: n'ayant pas peur du risque pour rechercher plus de rentabilité) et les situations (âge, famille, épargne disponible, projet) sont définis à l'avance.

La directive MIF fixe les étapes et supports à discuter: prise de RV, objectifs, projets, épargne immobilière et financière.

Il ressort de ces enquêtes que le projet, le profil, la situation fiscale des prospects ne sont pas assez prises en compte et pas d'amélioration sur plusieurs années.

Les visites contrôle interviennent après un signalement de particuliers souvent sur le site ou la hotline. Des enquêteurs de l'AMF se rendent dans les agences et vérifient les dossiers clients.

2/ Vérification offres commerciales des banques et sites en ligne

Le but est de décrypter les offres commerciales et délivrer les agréments de sociétés de gestion de portefeuilles pour la commercialisation de leurs produits.

Le contrôle se fait sur média traditionnel mais aussi sur internet (page facebook, twitter).

Grands principes à respecter sur un document commercial de produits financiers:

☞ La notion de risque doit apparaître, même dans la dénomination du produit.

Par exemple, un produit très risqué ne peut s'appeler "tranquillité".

☞ Présentation équilibrée des avantages et des risques du produit au niveau de la forme (police, éléments encadrés,...).

☞ Caractère clair de l'offre en évitant le jargon financier peu compréhensible.

☞ L'offre ne doit pas reposer que sur des rendements passés car la finance est très fluctuante.

Outils de veille sur l'ensemble des sites et sur les spams.

Les publicités sont interdites pour le trading et pour la vente de diamants, pierres précieuses.

JOURNEE DU 19 JANVIER 2018

1ère partie: Autour de la blockchain

1/ L'alternative Bitcoin: Apparition et mécanismes du bitcoin et sa place dans la théorie de la monnaie.

Intervention d'Odile LAKOMSKI-LAGUERRE, maître de conférence à l'Université de Picardie Jules Verne.

Apparition du bitcoin en 2009 qui était à l'origine réservé aux passionnés d'informatique. Le bitcoin est une cryptomonnaie acr elle et basée sur des codes informatiques.

Son créateur Nakamoto (pseudonyme? plusieurs personnes?) s'est appuyé sur un système de blockchain pour le transfert de messages codés.

C'est une monnaie équivalente à de l'argent liquide car chaque détenteur a un portefeuille virtuel de bitcoins. Chaque transaction doit être vérifiée et authentifiée par des ordinateurs en réseau, dits mineurs. Le 1er mineur qui réussit à coder l'échange reçoit une rémunération en bitcoins.

Le bitcoin se définit comme de l'or numérique.

Depuis 2014, c'est un système monétaire qui se veut être une alternative. Depuis, il y a une grande spéculation, le bitcoin a atteint en décembre 2017 pratiquement 20 000 \$.

L'offre de bitcoins est limitée à 21 millions d'unités (prévues en 2140).

Plusieurs innovations liées au bitcoin:

- Monnaie non bancaire avec une décentralisation et une désintermédiation. Disparition des tiers de confiance.
- Pas de souveraineté étatique pour échapper au contrôle des Etats.
- Innovation communautaire et contestation du capitalisme basé sur la collusion entre les banques et les gouvernements.
- Innovation sans visage, contrairement à toutes les théories économique car Nakamoto est un mystère.

Les valeurs du bitcoin sont héritées des cyberpunks: anonymat, libertés individuelles, respect des données privées, intraçabilité. Le fonctionnement se rapproche des travaux de Hayek.

Problèmes à venir pour le bitcoin:

- ✓ Spéculation non désirée et non contrôlée car il n'y a pas de gouvernance.
- ✓ Des frais de transaction élevés.
- ✓ Problèmes de régulation qui laissent la porte ouverte aux trafics et mafias.
- ✓ Vitesse de transaction limitée: 3 transactions par seconde par bitcoin, 25000 pour la carte Visa.

*Note: Les Echos ont publié un cahier spécial "la folie bitcoin" daté des 19 et 20 janvier 2018.
Fin janvier le cours du bitcoin est tombé en-dessous des 10 000 \$.*

2/ Le fonctionnement de la blockchain

Par Luca COMPARINI, responsable blockchain d'IBM France

Contrairement au principe du double enregistrement comptable, initié par Luca Pacioli, la blockchain repose sur un registre unique, visible par tous et authentique car l'information est validée avant de s'incrémenter dans la blockchain. On parle de "smart contrat".

La blockchain n'est utile que si une information ou une opération est à partager entre plusieurs personnes.

Le bitcoin repose sur la blockchain.

La Banque de France a mis en place une blockchain sur les identifiants créanciers SEPA nécessaires pour les prélèvements directs.

Exploitation possible pour la traçabilité alimentaire, les droits d'auteur, la logistique dans les transports,...

2ème partie: Les enjeux et l'actualité de l'audit légal

Intervention de Jean BOUQUOT, Président de la Compagnie Nationale des Commissaires aux comptes (CNCC)

Présentation des Commissaires aux comptes (CAC) :

- Profession rattachée au Ministre de la Justice car il y a une responsabilité pénale ;
- 2 organes :
 - ✓ H3C (Haut Conseil du Commissariat aux comptes : régulateurs de la profession, rôle disciplinaire
 - ✓ CNCC : « ordre » des CAC, 13500 CAC rassemblés en compagnies régionales.

Les CAC existent depuis 1863. Dans d'autres pays, on parle d'auditeur légal.

Missions :

♣ Mission légale : vérifier la sincérité et la concordance des comptes annuels pour les sociétés qui ont l'obligation d'avoir un CAC. Mise en place de procédures de contrôle interne. Nommées pour 6 ans sur un dossier, renouvelables indéfiniment.

♣ Autres missions :

- Prestations ponctuelles comme audit d'acquisition, de transmission de société.
- Mission et devoir d'alerte dans la prévention des difficultés des entreprises.
- Révélation de faits frauduleux (environ 1 100 cas par an).

Voies d'accès :

- Besoin croissant car la population des CAC est vieillissante. Besoin d'embauche de 8000 collaborateurs par an.
- Accès à la certification si 2/3 de la durée du stage de DEC (Diplôme d'Expertise Comptable) est réalisé auprès d'un CAC habilité. 80% des experts comptables sont CAC.
- Ou certificat d'aptitude (CAFCAC) avec un master qui couvre 4 unités (sur 7) du DSCG et stage de 3 ans)

3e partie : Autour du crowdfunding et évolution du secteur financier

1/ Présentation du Crowdfunding

Par Jean-Baptiste SCIANDRA, directeur marketing de Lendix.

3 modèles de financements participatifs par prêt :

- Crowdfunding : économie sociale et solidaire ; les financements sont des dons. Ex : Major company pour financer de jeunes artistes ;
- Equityfunding : Prêt entre sociétés type « Business Angels »
- Crowlending : prêts de particuliers aux sociétés.

Le crowlending est autorisé depuis 1994 ; les prêts sont de 2000 à 20000 €. La moyenne de prêt est de 120 € par projet.

Lendix est une plateforme de prêt. Autre concurrent : Ulule. Il faut avoir le statut de banque pour pouvoir prêter aux particuliers. Les plateformes ont l'obligation de signaler tout incident à la Banque de France. Ces plateformes revendiquent une désintermédiation avec un nouveau système de prêt et de placement hors cadre des banques classiques.

Principes :

Les particuliers choisissent à quelles sociétés ils veulent prêter d'après un « catalogue » élaboré par les plateformes. Des sociétés peuvent aussi prêter sur ces plateformes mais elles ne peuvent pas choisir.

Motivations des dirigeants qui font appel au crowlending :

- ✓ Pas de financement par les banques traditionnelles, qui ont pu refuser par exemple de prêter les fonds pour des projets particuliers « hors cadre » de rénovation, de campagne de publicité, de recrutement.
- ✓ Besoin de disposer des fonds rapidement (quelques jours)
- ✓ Ne pas donner de garanties personnelles.

Les frais de dossier s'élèvent à 3%.

Pour les épargnants, outre une démarche citoyenne et de diversification de ses placements, les taux d'intérêt sont élevés (environ 6.5%) et pas de frais de dossier.

2/ Une nouvelle mutation financière ?

Intervention de Jezabel COUPPEY-SOUBEYRAN, maître de conférences à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Détail de l'évolution de l'environnement financier depuis les années 1980 avec les périodes de désintermédiations, la répartition des crédits entre crédit immobilier et crédit aux entreprises, les innovations technologiques récentes comme les cryptomonnaies.

Débat sur la désintermédiation ou non des cryptomonnaies et sur la capacité des banques traditionnelles à réagir et à s'adapter aux changements et à la nouvelle concurrence des plateformes de prêts notamment.

Reprise d'éléments vus lors des conférences précédentes.

3/ Transformation du secteur de la finance

Par Laurent JAEGER, executive Partner à IBM

Consultant spécialisé dans les marchés de capitaux.

Sa mission est d'aider les clients financiers, comme les banques, à évoluer dans leur métier avec l'évolution des techniques.

Le domaine bancaire est également menacé par une « ubérisation » des services.

